



## BAC PROFESSIONNEL TCVA

# TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR :

**SALARIE(E) DANS LES ENTREPRISES OU ETABLISSEMENTS SPECIALISES DANS LA VENTE D'ANIMAUX DE COMPAGNIE, D'ALIMENTS, DE PRODUITS ET D'ACCESSOIRES SPECIFIQUES A L'ANIMALERIE ?**

## Le MÉTIER

- ➔ Le titulaire de ce BAC PRO travaille dans une entreprise ou un établissement spécialisés dans la commercialisation d'animaux de compagnie, d'aliments, de produits et d'accessoires d'animalerie.
- ➔ Placé sous les ordres d'un chef de secteur, d'un directeur ou d'un propriétaire de magasin, il exécute ou contrôle l'exécution des tâches techniques et administratives liées à la vente. Il doit actualiser en permanence sa culture scientifique, technique et économique. Il doit également veiller au respect de la réglementation relative à la protection des animaux qu'il reçoit.
- ➔ Le titulaire de ce BAC PRO devient capacitaire pour les principales espèces non domestiques (CCAND).
- ➔ Après quelques années d'expérience, le technicien-conseil peut devenir chef de rayon ou représentant pour la vente d'animaux ou de produits associés (hors médicaments).

## Les CONDITIONS D'ADMISSION

- ➔ Niveau BAC exigé
- ➔ BAC PRO en 1 an pour les candidats déjà titulaires d'un BAC : dossier à retirer auprès de notre établissement.

## La POURSUITE D'ÉTUDES

- ➔ BTS par voie scolaire ou par apprentissage
- ➔ Certificat de Spécialisation









### Le CONTENU DE LA FORMATION

Le **BAC PRO TCVA** est une **formation** qui peut être suivie en apprentissage ou en continue (adultes). Cette formation se déroule en alternance entre l'entreprise et le centre de formation. Les cours ont lieu en présentiel et les travaux pratiques se déroulent sur le plateau technique, dans l'animalerie pédagogique FORMA'TERRA.

- Par apprentissage : 721 h de cours et minimum 29 semaines en entreprise.
- En formation continue : 721 h de cours et minimum 16 semaines de stage en entreprise.

MODULES PROFESSIONNELS		HEURES
IMMERSION	INSTALLATION ET ENTRETIEN DE L'ANIMAERIE PEDAGOGIQUE	35
MP1	CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES LIEES A L'ANIMAL, SON MILIEU ET L'ENVIRONNEMENT	161
MP2	MERCATIQUE.	42
MP3	L'ENTREPRISE DANS SON ENVIRONNEMENT	49
MP4	GESTION COMMERCIALE D'UN ESPACE DE VENTE	42
MP5	TECHNIQUES DE VENTE	77
MP6	TECHNIQUES ANIMALIERES (OISEAUX, AQUARIOPHILIE, PETITS MAMMIFERES, TERRARIOPHILIE...)	231
MP7	CADRE REGLEMENTAIRE DE LA VENTE EN ANIMALERIE (DOSSIER CAPACITAIRE, ACACED...)	28
MAP	SENSIBILISATION AUX ENJEUX LOCAUX EN MATIERE DE FAUNE SAUVAGE	56

### UNE EQUIPE PÉDAGOGIQUE D'EXPERTS

			
Aurélien Guttierrez (Coordinatrice de la formation/ ASV)	Manuela Parot (Référente pédagogique / Vétérinaire)	Nicolas Capot (Formateur/ Chef d'entreprise du secteur animalier)	Rachid Khattou (Formateur/ Conseiller Gestion entreprise)
			
Hélène Lesot (Formatrice/ Vétérinaire spécialisée en NAC)	Yanis Grenier (Formateur / Capacitaire domestique et non domestique)	Johan Cuffaro (Formateur / Capacitaire domestique et non domestique)	Pierre Maigrat (Formateur/ Conseiller Détection animaux non domestiques)

### LES + DE NOTRE ÉTABLISSEMENT

- ➔ Un réseau de partenaires professionnels investis dans la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi.
- ➔ De nombreux équipements à disposition des apprenants : **internat, CDI, salles informatiques, animalerie pédagogique**, etc.

**FORMA'TERRA**  
 Site de Piton Saint-Leu  
 239 CD13, 97424 Piton Saint-Leu  
 Tél : 02.62.45.92.92 – [contact@formaterra.re](mailto:contact@formaterra.re)  
**SUIVEZ-NOUS SUR :** [www.formaterra.re](http://www.formaterra.re)








La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
 ACTIONS DE FORMATION  
 ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE  
 ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

